

# LE PETIT MONFORTOIS



**La fontaine de Monfort (H. BRUN 93)**

## Présentation de la nouvelle équipe

*Découvrez le mot du maire  
qui revient sur les projets  
de l'année.*

## Fête locale (mai 2026)

*Découvrez  
le programme  
pour la fête locale  
29, 30 et 31 mai 2026*

## IntraMuros remplace PanneauPocket



# SOMMAIRE

01

## Municipalité

Éditorial - Mot du maire  
Présentation de la nouvelle  
équipe municipale  
Budget primitif 2026  
Hommage à Jean Cousturian

02

## Actualités

IntraMuros  
Audalys  
Alice au pays des fleurs  
Méca Jo  
Au pif et à la louche

03

## Retour en image

Cérémonie des vœux  
Départ à la retraite  
Plantation d'arbres avec l'école

04

## Tour d'horizon

Travaux de la salle du football  
La fresque des liens  
Recensement militaire

05

## Parle aux associations

Bibliothèque  
3ème age -Toujours Jouens  
Festy's Monfort  
Qi Gong

06

## Conseil municipal

Procès-verbal

07

## Recette

## Souvenons-nous

08

## Etat civil

# ÉDITORIAL

**Régis LAGARDÈRE**

Maire



Chères administrées, chers administrés,

À la suite des élections municipales, une nouvelle équipe s'est mise en place, animée par la volonté de s'engager pleinement au service de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont pris part à ce temps fort de la vie démocratique ainsi que les élus qui ont choisi de s'investir pour l'intérêt général.

Avec l'ensemble des membres du conseil municipal, nous abordons ce nouveau mandat avec sérieux, dynamisme et un profond attachement à notre territoire. Notre priorité est claire : **être à votre écoute, répondre au mieux à vos besoins et accompagner le développement harmonieux de notre village, dans un esprit de proximité, de transparence et de responsabilité.**

Dans ce cadre, le budget primitif 2026 a été voté. Il constitue un outil essentiel pour mettre en œuvre nos projets, assurer le bon fonctionnement des services municipaux et préparer l'avenir. Vous trouverez dans les pages suivantes une présentation détaillée de ce budget, reflet de nos engagements et de nos choix pour la commune.

Les pages qui suivent vous permettront également de découvrir la nouvelle équipe municipale, composée d'élus engagés et complémentaires, au service de toutes et tous.

À l'approche des beaux jours, je vous souhaite un très bel été. Qu'il soit pour chacun d'entre vous synonyme de repos, de convivialité et de moments partagés.

Bien cordialement,

Régis LAGARDÈRE



# Nouvelle équipe municipale

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe municipale de Monfort, engagée au service de tous les habitants.



**Régis LAGARDÈRE, 67 ans, retraité**

**Maire**

Commission « aménagement du territoire » (CCBL) ;  
Commission locale d'évaluation des charges transférées ;  
Réfèrent au comité de pilotage PLUi ;  
Groupe territoire PLUi ;  
Délégué syndicat « territoire d'énergie » du Gers.



**Patrick PASQUALI, 67 ans, retraité**

**Premier adjoint : délégation voirie, finances publiques et urbanisme**

Commission « développement durable » (CCBL) ;  
Réfèrent au comité de pilotage PLUi ;  
Groupe territoire PLUi ;  
Délégué syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable.



**Elisabeth TERRAIL, 70 ans, retraitée**

**Seconde adjointe : délégation état civil, affaires sociales et environnement**

Commission « tourisme » (CCBL) ;  
Réfèrente PLUi « paysage et patrimoine ».



**Benoit COUSTURIAN, 50 ans, agriculteur**

Commission « voirie » (CCBL) ;  
Référént PLUi « agriculture » ;  
Délégué syndicat « territoire d'énergie » du Gers.



**Alain DIANA, 72 ans, retraité**

Commission intercommunale des impôts directs (CIID).



**Manon DUHO, 30 ans, créatrice modéliste couturière à Monfort**

Commission « accessibilité » (CCBL) ;  
Référente PLUi « énergies renouvelables (EnR) et environnement ».



**Nicolas DUS, 54 ans, artisan**

Référént PLUi « économie et tourisme ».



**Françoise JACQUIN, 70 ans, retraitée**

Référénte PLUi « habitat » ;  
Déléguée syndicat intercommunal de collecte  
et traitement des ordures ménagères (SICTOM).



**Orphise LAMPAERT, 38 ans, cheffe d'entreprise dans la fabrication  
et la distribution de planchas**



**Annie MALMON, 62 ans, chargée du contrôle des marchés publics et des mandats locaux à la Préfecture du Gers, à Auch**  
Commission « développement économique » (CCBL).



**Christelle MIQUET, 52 ans, assistante sociale du Gers pour le ministère des Armées**  
Commission « action sociale » (CCBL) ;  
Correspondante défense.



**Stéphane MCERIS, 55 ans, cadre administratif à la DSDEN du Gers (direction des services départementaux de l'éducation nationale), à Auch**  
Commission « enfance et jeunesse » (CCBL) ;  
Commission communale des impôts directs (CCID).



**Philippe NILLUS, 61 ans, consultant trading international GPL**  
Référént PLUI « services, équipements et mobilités ».



**Jean-Louis POMMIER, 65 ans, musicien, compositeur et transmetteur**  
Commission « culture et patrimoine » (CCBL).



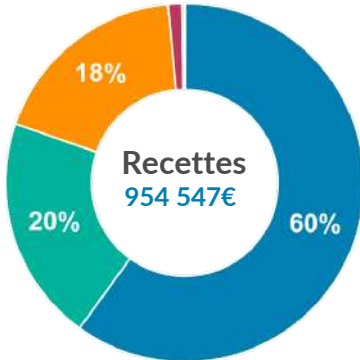
**Claire RICHARDSON, 50 ans, assistante familiale**  
Déléguée syndicat mixte des 3 vallées (fourrière et refuge pour chiens et chats).

**BUDGET 2026 :** 1 255 939 €

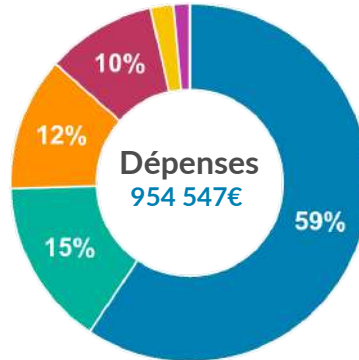
FONCTIONNEMENT : 954 547 €

INVESTISSEMENT : 301 392 €

## Fonctionnement



Excédent antérieur :	572 541 €
Dotations et participations :	194 345 €
Impôts et taxes :	173 289 €
Autres recettes :	12 151 €
Produits des services :	2 221 €



Charges générales :	567 261 €
Charges de personnel :	143 800 €
Charges gestion courante :	114 970 €
Virement en investissement :	94 768 €
Autres dépenses :	19 608 €
Intérêts d'emprunts :	14 140 €

## Projets de la commune

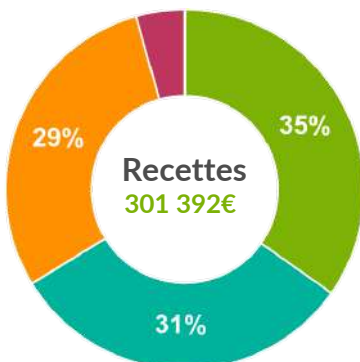


Voirie - Matériel

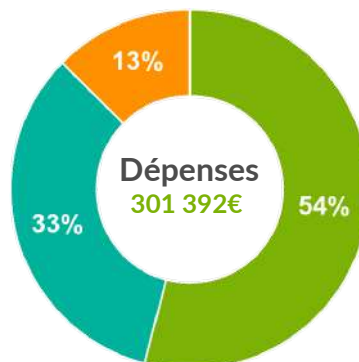
1%

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2026, une évolution modérée de la fiscalité communale a été adoptée, avec une augmentation de 1 % des taux.

## Investissement



Dotations et subventions :	104 836 €
Virement du fonctionnement :	94 768 €
Excédents de fonct. capitalisés :	88 535 €
Autres recettes :	13 253 €



Déficit d'invest. reporté :	162 989 €
Dépenses d'équipement :	100 458 €
Remboursement du capital :	37 945 €



### Taxe foncière bâti

53,78 % en 2025

54,32 % en 2026



### Taxe foncière non-bâti

37,66 % en 2025

38,04 % en 2026



### Taxe hab. résid. secondaire

9,67 % en 2025

9,77 % en 2026



## Les orientations du budget primitif 2026

En conclusion, ce BP 2026 s'inscrit dans une volonté claire de gestion rigoureuse, avec une attention constante portée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Parallèlement, la commune fait le choix d'un effort d'investissement important, notamment pour répondre aux besoins en travaux de voirie, malgré un contexte marqué par un faible niveau de subventions. Ces choix traduisent notre engagement à entretenir et améliorer le cadre de vie de nos administrés, tout en préservant l'équilibre financier de la commune. C'est donc un budget responsable.



**Jean COUSTURIAN nous a quitté.  
Il a incontestablement marqué la vie de notre bastide.**

**C'est pourquoi nous publions aujourd'hui l'hommage rendu au nom de tous les habitants par Régis Lagardère, à l'occasion de ses obsèques.**

Aujourd'hui nous sommes réunis pour rendre hommage à Jean, un homme dont la vie fut profondément liée à ce village qui l'a vu naître en 1937 et qu'il n'a jamais cessé de porter dans son cœur.

C'est ici qu'il a passé sa jeunesse, ici qu'il a forgé ses premières valeurs : le travail, l'engagement, la fidélité aux autres. Après ses études, Jean a mené une brillante carrière à la CAF où son sérieux, sa rigueur et son sens du devoir ont été unanimement reconnus.

Mais sa vie ne s'est jamais limitée à son parcours professionnel. Animé d'un profond esprit de service, il s'est investi avec conviction dans la gestion de la commune en tant qu'adjoint au maire, Pierre LAFFITTE, pendant douze ans, de 1983 à 1995.

En regardant son parcours, on pourrait s'étonner comment un homme qui ne passe que ses week-ends parmi nous a-t-il pu devenir une figure centrale de notre mairie. La réponse est simple pour Jean, l'engagement n'était pas une question de calendrier mais une question de cœur.

Il s'est investi dans de nombreuses associations locales et départementales. Il fut notamment président du foyer rural pendant quelques années, secrétaire général de la FNATH, une association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie.

L'association qui lui tenait au cœur, c'est la FNACA (fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie). En prenant la présidence du comité cantonal, il a choisi de ne pas laisser les souvenirs s'éteindre, il a porté avec une énergie admirable la mission de la FNACA :

- maintenir le lien entre ceux qui sont revenus,
- honorer la mémoire de ceux qui sont tombés,
- défendre les droits de ceux qui restent.

Jean n'a jamais manqué une cérémonie aux monuments aux morts. Jean avait des convictions politiques respectées. Son savoir, sa bienveillance faisait de lui une figure familière du village. Il savait écouter, conseiller, rassembler.

A l'heure de la retraite, c'est tout naturellement qu'il est revenu vivre ici dans ce village qu'il aimait tant retrouvant ses racines, ses amis et ses habitudes.

Sa disparition laisse un grand vide et il est regretté par toute la commune qui perd plus qu'un ancien élu ou un responsable associatif, elle perd un homme juste, engagé et profondément humain. Il manquera à la rue Saint-Roch.

A Madeleine, son épouse, à sa fille Isabelle, à Sylvain, à ses petits enfants, Marius, Angèle et Émilien, à sa famille et à ses proches, nous adressons nos pensées les plus sincères.



# IntraMuros

## Un nouveau canal d'information pour rester connectés à votre commune

À compter du mois de mai 2026, la commune fait évoluer ses outils de communication afin de mieux vous informer au quotidien.

L'application PanneauPocket, utilisée jusqu'à présent, ne sera plus active sur notre territoire à l'issue de son abonnement, qui prend fin en mai 2026. Elle sera désormais remplacée par l'application IntraMuros, qui devient le nouveau support officiel d'information de la commune.

Plus complète et intuitive, IntraMuros vous permettra de retrouver en temps réel les actualités de la commune, les événements à venir, les alertes importantes ainsi que de nombreuses informations pratiques.



Afin de continuer à recevoir toutes les informations locales, nous vous invitons à télécharger gratuitement l'application IntraMuros sur votre téléphone portable (disponible sur iOS et Android) puis à sélectionner votre commune.

La municipalité reste mobilisée pour améliorer la diffusion de l'information et faciliter l'accès aux services pour tous.

Nous vous remercions de votre confiance et vous encourageons à adopter ce nouvel outil dès maintenant.



**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT  
L'APPLICATION MOBILE  
INTRAMUROS**

**Pensez à désinstaller PanneauPocket  
et à activer les notifications IntraMuros  
pour continuer à recevoir  
les informations locales.**



# AUDALYS

## Un nouveau service bien-être au cœur de la commune

Dans le cadre de sa volonté d'améliorer l'accès aux services de proximité et de répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, la municipalité est heureuse **de vous informer de la mise en place d'un nouveau service dédié au bien-être.**

Désormais, une esthéticienne professionnelle intervient au sein de la commune à raison d'une demi-journée par mois. Cette initiative vise à faciliter l'accès aux soins esthétiques pour l'ensemble de la population, notamment pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement.

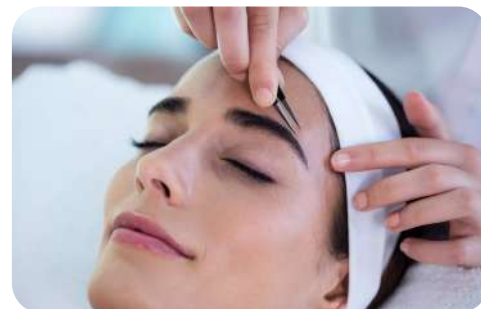
Soins du visage, épilations, manucure ou encore conseils personnalisés : une large gamme de prestations est proposée afin de répondre aux attentes de chacun, dans un cadre convivial et accessible.

Ce service s'adresse à tous les habitants de la commune, sans distinction d'âge, et s'inscrit dans une démarche de proximité et de qualité de vie.

**Les dates de présence sont les vendredis**

**29 mai, 26 juin, 31 juillet et 21 août 2026, à partir de 14 H 00.**

La municipalité vous invite à profiter de cette nouvelle offre et reste à votre écoute pour toute suggestion visant à enrichir les services proposés sur la commune.



Site internet: [www.audalys.com](http://www.audalys.com)

**Renseignement:**

**Rose : 06 23 04 22 78**

**N'hésitez pas à laisser un message**

# Alice au pays des fleurs



Alice au pays  
des fleurs

**Installée à Monfort depuis dix ans, Magali CALVET vient de donner vie à son activité de fleuriste indépendante, en plus de son activité principale.**

Elle imagine et réalise des compositions florales pour tous les moments précieux : mariages, baptêmes, anniversaires, fête des mères et autres événements ainsi que sur commande. Elle privilégie des fleurs locales et de saison, principalement issues de producteurs du Gers ou d'Occitanie, au plus près de chez elle.

**Le nom « Alice au pays des fleurs » est né du prénom de sa fille, comme une évidence.**

## Un univers naturel et poétique

Passionnée par la beauté des fleurs et les instants simples, elle crée des compositions où douceur et modernité s'entrelacent. Inspirée par les jardins assez sauvages, elle imagine un univers champêtre, bohème et délicat.

Ses créations, aériennes et asymétriques, évoquent une cueillette spontanée. Elles mêlent fleurs ouvertes et lumineuses, teintées pastel et poudrées et feuillages délicats.

À travers chacune de ses compositions, elle cherche à transmettre l'émotion propre à chaque événement et à en capturer l'essence. Chaque création devient ainsi le reflet d'une atmosphère, d'un souvenir, d'un instant sincère et lumineux.

## Une démarche engagée

Elle privilégie des fleurs françaises, locales et de saison, sélectionnées auprès de producteurs engagés. Respecter la terre, les saisons et le rythme du vivant est au cœur de sa démarche.

## Ses prestations

Mariages : des créations florales poétiques et naturelles pour sublimer chaque moment unique.

Événements : anniversaires, baptêmes et autres célébrations, avec des compositions florales sur mesure, pensées comme une émotion à offrir.

Commandes ponctuelles : des fleurs locales et de saison pour faire entrer la beauté dans le quotidien.

Un univers délicat,  
vivant et sincère,  
où les fleurs racontent  
avec douceur  
les instants précieux  
de la vie.



**Magali au 06 85 26 58 15**

# Méca Jo

Le 13 avril dernier, un nouveau garage mécanique, MÉCA JO, a ouvert ses portes à Monfort. Il faut dire qu'il y avait bien longtemps, hélas, qu'il n'y avait plus de mécanicien sur la commune. Tous ceux qui l'ont connu penseront évidemment à Guy DESCLAUX, qui nous a quittés en 2020. C'était un homme aux mains d'or qui, à l'ancienne, savait écouter un moteur et pouvait tout réparer. Il serait heureux de savoir qu'un jeune Monfortois prend désormais la relève avec la même passion et le même talent.



Joris CHAVANAT, nonobstant sa jeunesse enthousiaste, affiche déjà une belle expérience de sept ans en mécanique. CAP, bac pro, il a accumulé des formations précieuses, au garage PMA à Pavie d'abord mais surtout en alternance au garage d'entretien de la flotte de véhicules du conseil départemental, où il a pu faire de la vraie mécanique : celle où l'on analyse les pannes, celle où l'on ouvre les moteurs, celle où il faut savoir souder, celle qui va en profondeur. Cette expérience lui a permis d'intervenir sur toutes sortes de véhicules : véhicules légers, utilitaires et même poids lourds et engins agricoles. Il garde un excellent souvenir de cet apprentissage où, avec moins de pression que dans le secteur privé, il a pu apprendre énormément. Il a travaillé ensuite à la concession Opel / Mazda / Subaru d'Auch et enfin chez Kia / Suzuki / Skoda, toujours à Auch.

Aujourd'hui, Joris CHAVANAT sait entretenir et réparer toutes les véhicules et utilitaires légers. Il est également équipé pour changer vos pneus.

## Joris, pourquoi la mécanique ?

À dix ans, je démontais et réparais déjà tout ce qu'on acceptait de m'abandonner. Démontez, remonter, démonter, remonter... Vieilles machines à laver, vélos, scooters, motos, tondeuses – tout ce qui peut se démonter. J'ai toujours eu la curiosité de savoir comment marchent les choses, et je suis méticuleux, patient avec la mécanique. On m'a toujours dit : « La mécanique a toujours raison ». Donc c'est au mécano d'être logique, persévérant, précis, pour que la mécanique revive et tourne !

## Es-tu équipé pour réparer toutes les marques ?

Oui, j'ai investi pour avoir toutes les licences d'accès aux logiciels des constructeurs, aux temps barémés, aux catalogues de pièces. Je peux donc intervenir sur tout type de voiture. J'ai aussi l'habilitation « voiture électrique ».





### Quel est ton plaisir dans ce métier ?

Clairement, le plaisir de résoudre les problèmes mécaniques. Démonter une boîte de vitesses, la réparer pignon par pignon, fourchette par fourchette, méticuleusement... J'adore. Je suis dans ma bulle, comme dans un jeu de précision, passionnant. Plus rien n'existe autour...

### Et comment a démarré l'activité ?

Franchement, sur les chapeaux de roue ! Je ne m'attendais pas à avoir autant de demandes, ni un aussi bel accueil de la commune comme de gens qui viennent d'autres villages. J'ai maintenant un planning bien rempli. Heureusement que Clara, ma compagne, m'épaule de temps en temps pour la partie administrative.

**Alors, si votre voiture tousse, cale ou grince, plus besoin d'aller voir ailleurs :  
Monfort a retrouvé son mécano. Et celui-là, visiblement, il a le moteur qui tourne rond.  
Bienvenue à MÉCA JO et longue route à Joris !**



**GARAGE MÉCA JO - Joris CHAVANAT**  
5, rue de Sainte-Gemme – 32120 MONFORT  
Tél. : 06 70 97 43 07  
mecajo32@gmail.com  
SIREN 943 908 772 – R.C.S. Auch

# Au pif et à la louche

## cuisinière à domicile



Je suis Léa DAVID : passionnée de cuisine depuis toujours, et nouvelle arrivante dans le Gers, je vous propose mes services de cuisinière à domicile.

- batchcooking
- cuisine du quotidien
- événements jusqu'à 10 personnes
- animation d'ateliers cuisine

*Pour toute question, contactez-moi !*

Pour me lancer, j'ai besoin de mieux cerner vos besoins. Aidez-moi en répondant à ce questionnaire !



SCAN ME



Au pif et à la louche



@aupifetalalouche



06.38.78.48.43




## À découvrir « Monfort, bastide singulière » de Bernard BACQUIÉ

Plongez dans l'histoire et le charme authentique de la bastide de Monfort à travers cet ouvrage passionnant écrit par Bernard BACQUIÉ.

« Monfort, bastide singulière » met en lumière le patrimoine, les paysages, les anecdotes et l'âme de ce village remarquable du Gers.

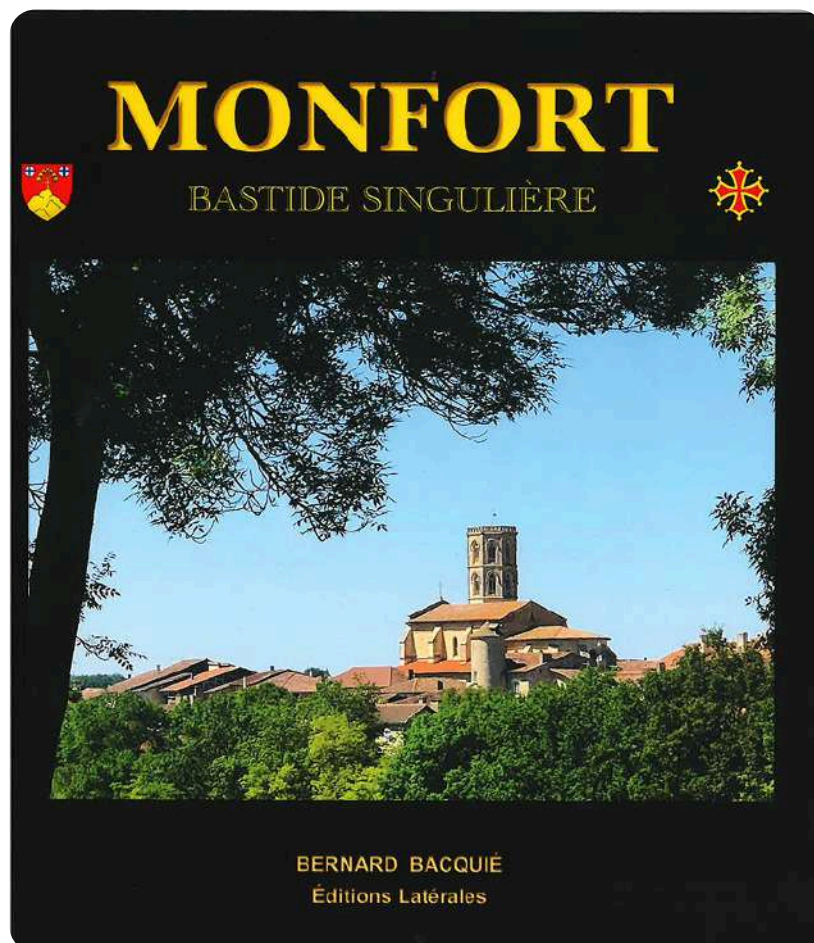
Richement documenté et accessible à tous, ce livre séduira aussi bien les amoureux d'histoire locale que les passionnés de patrimoine gascon.

 Titre : Monfort, bastide singulière

 Auteur : Bernard BACQUIÉ

 Prix de vente : 20 €

**Un bel ouvrage à offrir ou à s'offrir pour garder  
une trace vivante de l'histoire et de l'identité de Monfort.**



La cérémonie des vœux du maire s'est déroulée en janvier 2026 en présence de nombreux habitants et acteurs locaux. Le maire a adressé ses vœux à la population et a rappelé les projets marquants de l'année écoulée, tout en présentant les priorités pour l'année à venir.

Ce moment convivial s'est conclu par un échange entre les participants autour d'un verre de l'amitié.



### Départ à la retraite de Marc COPIN

Après de nombreuses années au service de la commune, Marc COPIN, notre agent technique a fait valoir ses droits à la retraite. Reconnu pour son sérieux, sa disponibilité et son engagement au quotidien, il a largement contribué à l'entretien et à l'amélioration de notre cadre de vie. Ses collègues, les élus et l'ensemble des habitants tiennent à le remercier chaleureusement pour son travail et son dévouement.

**Nous lui souhaitons une belle et longue retraite, riche en projets et en moments de bonheur.**



**Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Michel PROST, nouvel agent technique, qui a pris ses fonctions le 1er mars 2026.**

**Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles missions et une pleine intégration au sein de l'équipe.**

## Plantation d'arbres avec l'école

Suite aux dégâts causés par la tempête du 25 juin 2025, une opération de replantation d'arbres a été organisée en partenariat avec l'école primaire de la commune. Les élèves, accompagnés de leurs enseignantes et des agents municipaux, ont participé activement à cette action symbolique en faveur de l'environnement.

Cette belle initiative a permis de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la préservation de la nature tout en contribuant à la reconstruction du paysage local.

Un beau moment de partage et d'engagement collectif.

La mairie remercie chaleureusement  
Madame EHOUMAN pour l'initiative  
de ce projet.



## Salle de football

### Les travaux réalisés à la salle de football pour améliorer les conditions de location

Soucieuse d'améliorer l'accueil et le confort des utilisateurs, la municipalité a récemment réalisé plusieurs travaux au sein de la salle de football, notamment dans le cadre de sa mise à disposition pour des locations.

Ces aménagements avaient pour objectif de moderniser les installations et de répondre aux attentes des associations, des habitants et des organisateurs d'événements.

Parmi les améliorations apportées figurent la rénovation des espaces intérieurs, la remise en état des équipements ainsi que des interventions visant à optimiser le confort et la fonctionnalité des lieux.

Une attention particulière a été portée à la propreté, à l'accessibilité et à la praticité de la salle, afin de garantir un cadre agréable pour tous types de manifestations : événements associatifs, réunions, activités sportives ou moments conviviaux.

**Grâce à ces travaux, la salle de football devient un espace encore plus accueillant et polyvalent, capable de s'adapter à différents usages tout en offrant de meilleures conditions d'accueil.**



La municipalité poursuit ainsi son engagement en faveur de l'amélioration des équipements communaux, au bénéfice de l'ensemble des habitants et des acteurs locaux.

# La fresque des liens

Création d'une fresque citoyenne à l'ALAE-École de Monfort avec les artistes Julie Longueville et Kam des Ateliers Charrette

D'avril à juin 2026  
sur les temps de l'ALAE

Chantier ouvert à tous le vendredi 29 mai à partir de 17h





MINISTÈRE  
DES ARMÉES  
ET DES ANCIENS  
COMBATTANTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BIENTÔT 16 ANS ?  
PENSEZ AU

**RECENSEMENT**



**OBLIGATION LÉGALE**

**POUR QUI ?**

Tous les Français âgés de 16 ans

**POUR QUOI ?**

**Grâce au recensement :**

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC** (journée défense et citoyenneté)
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire



**+ d'infos ici**

**COMMENT ?**

Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



INSTAGRAM  
[@armees.jeunesse](https://www.instagram.com/armees.jeunesse)



LINKEDIN  
Direction du service national  
et de la jeunesse



X  
[@DSNJeunesse](https://twitter.com/DSNJeunesse)



YOUTUBE  
[@SGArmees](https://www.youtube.com/SGArmees)

# VOUS VENEZ DE VOUS FAIRE RECENSER ?



Vous pouvez **télécharger immédiatement** l'application **DÉFENSE+** qui vous donnera toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, **depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.**

Outre la gestion de votre **JDC**, de vos données et de vos documents depuis votre profil, vous aurez la possibilité de développer votre **culture de défense** à l'aide de témoignages, d'anecdotes et de vidéos immersives. Vous pourrez également vous informer sur les **diverses formes d'engagements et d'opportunités** au sein de la communauté de défense.

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **DÉFENSE+**



## Bibliothèque

### PARLONS BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de la bibliothèque a « fait la poussière » sur les étagères : un recensement des ouvrages est en cours... en attente d'une informatisation prochaine ?

Grâce à des dons, notre offre s'est enrichie et nous allons acheter prochainement de nouveaux ouvrages parus récemment, pour adultes et enfants.

Depuis 2025, nous sommes heureuses d'accueillir régulièrement tous les élèves de l'école primaire avec leurs enseignantes pour des lectures de contes ou d'histoires. Ces moments de partage avec les élèves sont précieux car ils les sensibilisent à la lecture et à la découverte du monde des livres.

A ce jour, la bibliothèque départementale de prêt (BDP) d'Auch n'est toujours pas opérationnelle mais la date de septembre prochain a été avancée.

Nous vous invitons à encourager nos efforts en venant nous rendre visite et emprunter les ouvrages qui vous intéressent... mais aussi, pourquoi pas, à simplement « papoter » un petit moment avec nous autour d'un café, car la bibliothèque est aussi un lieu de rencontre et d'échange pour les Monfortois ! Vos propositions et suggestions seront les bienvenues.

**La bibliothèque est ouverte tous les mercredis et les samedis de 10 H 30 à 11 H 30.**

Nous envisageons l'ouverture d'un créneau supplémentaire le mercredi de 17 H 30 à 18 H 30.

Nous rappelons que l'adhésion annuelle est toujours de 5 € par foyer.

A bientôt autour d'un café !  
L'équipe de la bibliothèque



## 3ème âge - Toujours Jouens

**Le mercredi 14 janvier 2026** s'est tenu l'assemblée générale du club « Toujours Jouens » de Monfort.

Au cours de cette réunion, la présidente et la trésorière ont présenté les bilans moral et financier ainsi que les activités ayant été réalisées pendant l'année 2025.

Il a été également procédé à l'élection du conseil d'administration.

**L'après-midi s'est terminé par le partage de la galette des rois.**



## Chasse aux œufs

Jeudi 9 avril, le Club « Toujours Jouens » de Monfort a organisé avec les enfants de l'école primaire de la commune un après-midi récréatif, qui a commencé par des jeux, avant de se lancer dans une chasse aux œufs, sur le terrain de football. Les enfants ont ensuite regagné la salle des fêtes où leur ont été distribués des sachets d'œufs en chocolat et d'autres œufs contenant des petits objets. Cette distribution a été suivie d'un goûter, très apprécié par les petits et les grands.



## Repas annuel

Samedi 14 février, le Club « Toujours Jouens » de Monfort a organisé son repas annuel, au restaurant « Au Gré du Vent », à Taybosc. Nombreux adhérents ont pu savourer un excellent menu préparé par le restaurant. Le repas a ravi tous les participants qui l'ont savouré dans la joie et la bonne humeur. Les assiettes sont retournées vides à la cuisine ! Après le dessert, les membres du club ont pu discuter autour d'un bon café. Et plus tard dans l'après-midi, chacun a rejoint son domicile, heureux de ce moment de partage.



## Festy's Monfort

### **Le comité des fêtes de Monfort lance sa saison 2026 !**

Le comité des fêtes de Monfort a tenu son assemblée générale le samedi 7 février dernier. Le bilan positif de l'année passée a été suivi d'un repas et d'une soirée animée par LM Music. Un moment convivial qui a permis de se réunir pour bien commencer l'année.

Début avril, le comité des fêtes a œuvré dans les chemins de campagne pour vous préparer une nouvelle randonnée pédestre accompagnée de son fameux ravitaillement maison. Le mauvais temps n'a pas découragé les randonneurs venus sillonner les vallons monfortois.

La journée s'est poursuivie autour d'un repas chaleureux et d'un concours de belote. Plus de 18 équipes sont venues défier les cartes de leurs adversaires pour ce concours 100 % gagnant.

Nous remercions tous les participants et bénévoles sans qui cela n'aurait pas été possible. Nous vous donnons rendez-vous pour notre événement annuel : la fête du village.

Pour fêter ses cinq ans, le comité des fêtes vous donne rendez-vous le dernier week-end de mai : vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai 2026, sur la place du village. Venez danser, festoyer et bien manger sous la halle du village pour partager un week-end festif.

Au programme sur les trois jours : concerts, bandas, DJ, restauration sur place, bal gascon, concours de pétanque, animations gratuites pour les enfants et d'autres surprises animeront ce week-end. Tout le détail du programme est sur l'affiche.

Le menu du samedi soir : hors d'œuvre, jambon à la broche accompagné de ses pommes de terre grenaille et d'une sauce aux cèpes, tartes aux pommes.

Le repas du samedi soir est sur réservation au 07 87 67 87 35 (Carla) ou au 06 07 17 81 15 (Coralie).

Coralie.

A très vite !



# MONFORT

## en fête

29 • 30 • 31 MAI 2026

### VENDREDI 29 MAI

17h • Randonnée citoyenne

Restauration sur place

Concert du groupe

**Oai Note Orchestra**

### SAMEDI 30 MAI

Apéritif et repas animé par la banda **Les Trous Gascons**

Repas sur réservation\* : hors d'oeuvre, jambon à la broche et patates grenailles, tartes aux pommes

Soirée animée par **Alegria System**



### DIMANCHE 31 MAI

12h • Apéritif de la mairie

14h30 • Concours de pétanque en doublette

16h30 • Bal gascon animé par **Aquo'R'Ail**

Restauration sur place

Animations enfants gratuit tout le week-end, sous la responsabilité des parents



\*Repas du samedi soir sur réservation par sms  
07 87 67 87 35 Carla • 06 07 17 81 15 Coralie



CB, espèces,  
chèques acceptés





## QI GONG LE SPORT SANTE

- NOTRE ASSO MONFORTOISE
- NOS ACTIVITÉS
- NOTRE PROJET POUR LA COMMUNE

### • ASSOCIATION SPORTIVE MONFORTOISE

« Le Soir du Corps et de l'Esprit » est une association sportive, spécialisée dans le Qi Gong ; un sport santé que nous dispensons dans les communes environnantes.

Nous avons débuté à MONFORT en 2018 avec une vingtaine de membres. Aujourd'hui, nous en comptons 104.

L'association n'a jamais demandé de subvention à la Mairie de MONFORT, juste le prêt de salle pour nos activités. Nous prenons soin de changer de lieu selon le nombre de participants afin de veiller aux dépenses d'électricité. Nous n'occupons pas la salle des fêtes l'hiver qui est énergivore.

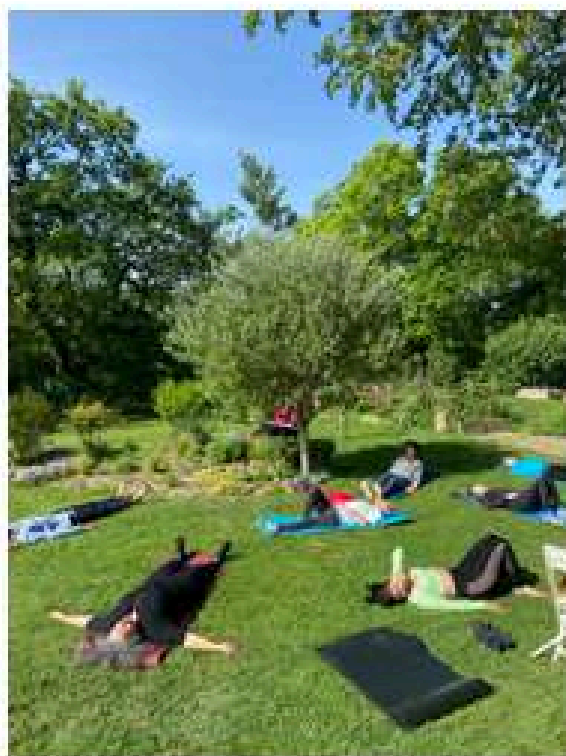
L'association vit grâce au bénévolat de notre éducatrice sportive, le lundi matin à Puycasquier. Il s'agit d'un cours adapté pour les personnes qui ne peuvent pas pratiquer d'activité physique classique : un problème au genou, une hanche, perte d'équilibre, suite d'avec, etc....

Cela permet de conserver un tarif très abordable : 27€ par mois pour 1H30 de cours par semaine. L'association est fédérée à l'UFOPLEP mais nous n'obligeons pas nos adhérents à prendre de Licence. L'adhésion cette année était encore à 10€.

### • NOS ACTIVITÉS

#### 1- LES COURS DISPENSÉS

Les cours de Qi Gong classiques ont lieu à Sainte Anne, Mauvezin, Monfort, Montestruc-sur Gers et l'Isle Bouzon. Les Mairies sont solidaires avec notre démarche pour un sport santé à un tarif associatif : elles nous octroient un loyer de 20€ par mois ; Puycasquier : 50€ par an.



Cours dans un jardin privé à MONFORT en ce début de printemps....  
Moment de la relaxation/méditation

**Le cours de Qi Gong adapté** : le lundi matin, les « Senioritas » se réunissent à 10h autour d'une boisson et d'une petite bouchée sucrée. Pendant une demi-heure, les conversations vont bon train, avec des blagues, de la convivialité et de la bienveillance qui font du bien !

Puis, de 10h30 à 11h30, le cours a lieu.

Notre enseignante véhicule 2 personnes de Monfort et partage ce moment avec les mamies sportives !



Quelques personnes du groupe du cours adapté de Puycasquier de l'année dernière

## 2- LES STAGES OUVERTS À TOUS

L'asso a mis en place des **matinées d'automassage** avec des synergies d'huiles essentielles pour certaines « bobologies » du quotidien.

Notre enseignante Qi Gong, étant diplômée en médecine Traditionnelle chinoise, transmet les connaissances théoriques et pratiques sur divers thèmes. Il y a surtout, en amont, la compréhension de l'origine des symptômes (selon les principes de la médecine chinoise), puis les automassages sur des points d'acupuncture avec la synergie d'huiles et des automassages en réflexologie plantaire chinoise.

Exemples de thèmes abordés :

-Comment : passer les changements de saison / calmer ses émotions (colère, frustration, soucis...) /traiter la constipation, ballonnement, .../ améliorer le sommeil/ se préparer à l'hiver et renforcer son système immunitaire...etc...

À PARTIR DE SEPTEMBRE, il y aura un stage par mois avec une thématique bien précise.

L'asso met aussi en place des **stages de Qi Gong** en matinée de temps en temps.



Toutes les infos sur notre site : [www.qigong-gers.com](http://www.qigong-gers.com)

### • NOTRE PROJET

Nous devons trouver un financement pour le fonctionnement de notre association pour pouvoir rémunérer notre enseignante (à la place de son bénévolat qui lui prend toute une matinée).

Pour cela, nous souhaitons organiser **une journée de jeux d'agilité** sans aucun danger pour toutes les générations : même les personnes âgées assises pourront participer.

**Nous voulons créer un inter-villages** (trouver une ou deux communes partantes), que nous surnommerions **les « J.A. »**

Nous demanderons le soutien de la Mairie, du comité des fêtes et autres bénévoles des associations monfortoises afin de mettre en place cet évènement.

Nous espérons réunir de très nombreux participants de tout âge pour un concept tout nouveau et convivial ! Nous appellerons la population monfortoise à participer (à s'inscrire) à un moment donné.

Nous organiserons une super tombola. Nous comptons sur la générosité de tous pour contribuer à ce beau projet intergénérationnel.

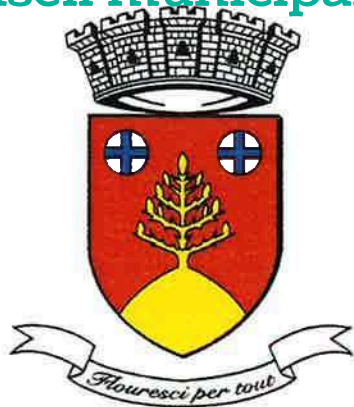
Il nous faudra trouver dans la commune des duos ou personnes par tranche d'âge selon les jeux que nous mettrons en place.

Nos élèves du cours adapté vont fabriquer tous les « jeux surprises » pendant cet été avec l'aide des membres du bureau de l'association.

Espérant le soutien de chaque membre du village dans ce projet,

Bien à vous,

Pour LE BUREAU,  
Marie-Claire CASTETS-PARCHEMINEY



**MAIRIE DE MONFORT**

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2026**

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni le vingt et un mars deux mille vingt-six à 10 heures et 00 minutes, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur Régis LAGARDERE, maire de la commune de Monfort.

Date de convocation du conseil et affichage : 17-03-2026

*Conseillers municipaux en exercice : 15*

Date d'affichage de la liste de délibérations : 23-03-2026

*Présents : 15*

*Votants : 15*

**Présents :**

Mesdames Manon DUHO, Françoise JACQUIN, Orphise LAMPAERT Annie MALMON, Christelle MIQUET, Claire RICHARDSON et Elisabeth TERRAIL

Messieurs Benoît COUSTURIAN, Alain DIANA, Nicolas DUS, Régis LAGARDERE, Stéphane MCERIS, Philippe NILUS,

Patrick PASQUALI et Jean-Louis POMMIER

Absents / excusés donné procuration :

Absents / excusés n'ayant pas donné procuration :

Secrétaire de séance : Stéphane MCERIS

\*\*\*\*\*

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Installation des conseillers municipaux
2. Élection du maire
3. Élection des adjoints
4. Clôture du procès-verbal
5. Lecture de la « charte de l'élu local »
6. Délégation du maire aux adjoints
7. Délibération de fixation du taux des indemnités de fonction des élus
8. Délibération des délégations consenties par le conseil municipal au maire
9. Désignation des délégués siégeant aux différents organismes

*La séance du conseil municipal est ouverte à 10 H 00*

## **1. Installation des conseillers municipaux**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Régis LAGARDERE, maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal, cités ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

Monsieur Stéphane MÉRIS a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

## **2. Élection du maire**

### **2.1. - Présidence de l'assemblée**

Au regard de l'article L2122-8 du CGCT, Monsieur Alain DIANA, conseiller le plus âgé du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **2.2. Constitution du bureau**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Messieurs Stéphane MÉRIS et Philippe NILLUS.

### **2.3. Déroulement du scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne. L'ensemble des conseillers municipaux ont pris part au vote.

Il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Il est précisé que les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L66 du code électoral doivent être signés sans exception par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes sont alors annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Pour rappel, une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

## 2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L65 du code électoral) : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 12
- f. Majorité absolue : 7

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Régis LAGARDERE	12	Douze

## 2.5. Proclamation de l'élection du maire

Monsieur Régis LAGARDERE a été proclamé maire et a été immédiatement installé

## 3. Election des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Régis LAGARDERE, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

### 3.1. Nombre d'adjoints

Le maire a indiqué qu'en application des articles L2122-1 et L2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au plus.

Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de deux adjoints. Il propose donc de reconduire ce nombre. Trois conseillers municipaux proposent de porter le nombre d'adjoints à trois, comme au début de la précédente mandature.

Détail du vote (fixation du nombre d'adjoints à deux) :

<b>Votants</b> 15	<b>Pour</b> 12	<b>Contre</b> 0	<b>Abstention</b> 3	<b>DÉCISION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ABSOLUE</b>
----------------------	-------------------	--------------------	------------------------	---

Au vu de ce vote, le conseil municipal a fixé à deux le nombre des adjoints au maire de la commune.

Monsieur Patrick PASQUALI et Madame Elisabeth TERRAIL se portent candidats. Trois conseillers municipaux proposent de désigner comme adjoints au maire Monsieur Patrick PASQUALI et Madame Claire RICHARDSON, sachant que cette dernière ne s'est pas déclarée candidate.

### 3.2. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L65 du code électoral) : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 12
- f. Majorité absolue : 7

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patrick PASQUALI	12	Douze
Elisabeth TERRAIL	12	Douze

### 3.3. Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés premier adjoint au maire Monsieur Patrick PASQUALI et second adjoint au maire Madame Elisabeth TERRAIL.

### 4. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 21 mars 2026, à 10 heures et 50 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

### Tableau du conseil municipal

	Fonction	Nom	Prénom	Date de naissance	Date de l'élection	Nombre de suffrages obtenus	Conseiller communautaire
1	Maire	LAGARDERE	Régis	22/07/1958	15 mars 2026	171	OUI
2	Adjoints au maire	PASQUALI	Patrick	01/11/1959			
3		TERRAIL	Elisabeth	06/12/1956			
4	Conseiller municipal	DIANA	Alain	18/09/1954			NON
5		JACQUIN	Françoise	05/05/1956			
6		MALMON	Annie	07/02/1964			
7		MÉRIS	Stéphane	10/05/1971			
8		DUS	Nicolas	09/03/1972			
9		MIQUET	Christelle	04/12/1973			
10		COUSTURIAN	Benoît	18/06/1976			
11		RICHARDSON	Claire	03/07/1976			
12		DUHO	Manon	29/07/1995			
13		POMMIER	Jean-Louis	12/08/1960			
14		NILLUS	Philippe	22/06/1964			
15	LAMPAERT	Orphise	08/04/1988				
						106	

### 5. Lecture de la « charte de l'élu local »

Monsieur le maire fait lecture de la « charte de l'élu local » et remet un exemplaire à chaque membre du conseil municipal.

### 6. Délégation du maire aux adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints ;

Vu la délibération du conseil municipal du 21 mars 2026 fixant à deux le nombre des adjoints ;

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 21 mars 2026 ;

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation aux adjoints

Monsieur le maire informe qu'à compter du 21 mars 2026 :

- Monsieur Patrick PASQUALI est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : voirie, finances publiques et urbanisme ;
- Mme Elisabeth TERRAIL est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : état civil, affaires sociales et environnement.

Cette délégation entraîne la délégation de signature des documents.

## **7. Délibération de fixation du taux des indemnités de fonction des élus**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-2 et R2123-22 à R2122-23 ;

Vu la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local, qui fixe le montant maximal des indemnités de fonctions des élus locaux des communes de moins de 20 000 habitants ;

Vu les arrêtés municipaux du 21 mars 2026 portant délégation de fonctions aux adjoints au maire.

Monsieur le maire informe l'assemblée que les fonctions d'élu local sont gratuites. Une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est toutefois prévue par le CGCT, dans la limite du maximum légal prévu par la loi et du respect de l'enveloppe indemnitaire globale. Son octroi nécessite une délibération qui intervient dans les trois mois suivant l'installation du conseil municipal.

Conformément aux articles L2123-23, L2123-24 et L2123-24-1 du CGCT, il est donc possible d'allouer des indemnités de fonction, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire, au maire, adjoints et conseillers titulaires d'une délégation et aux autres conseillers municipaux. Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante sera joint à la délibération.

Il donne lecture des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires et des adjoints et invite le conseil municipal à délibérer.

### **Le conseil municipal,**

Considérant que l'indemnité du maire est, de droit, fixée au maximum ;

Considérant que le maire peut, à son libre choix, soit toucher de plein droit l'intégralité de l'indemnité de fonction prévue, soit demander de façon expresse à ne pas en bénéficier pleinement (le conseil municipal pouvant alors, par délibération, la fixer à un montant inférieur) ;

Considérant qu'au regard du recensement en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2026 (à savoir 520 habitants), la commune de Monfort est classifiée parmi les communes entre 500 à 999 habitants pour tout le mandat (cf. décret n° 2025-1362 du 26 décembre 2025) ;

Considérant que le nombre d'adjoints au maire a été fixé à deux, dans la limite de 30 % du nombre de conseillers municipaux ;

Considérant les arrêtés en date du 21 mars 2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Patrick PASQUALI, premier adjoint au maire, et à Madame Elisabeth TERRAIL, second adjoint au maire ;

Considérant que le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire est égal au total de l'indemnité maximale du maire (pour les communes entre 500 à 999 habitants : 1 820,96 € par mois, soit 44,30 % de l'indice brut 1027) ;

Considérant que le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction des adjoints est égal au total de l'indemnité maximale des adjoints (pour les communes entre 500 à 999 habitants : 483,81 € par mois, soit 11,77 % de l'indice brut 1027).

**Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :**

- De fixer le montant des indemnités de fonction des élus concernés aux taux suivants, en respectant l'enveloppe indemnitaire :
  - ⇒ Maire : 28,10 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique (au lieu de 44,30 %) ;
  - ⇒ Premier adjoint : 10,00 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique (au lieu de 11,77 %) ;
  - ⇒ Second adjoint : 10,00 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique (au lieu de 11,77 %) .
- Que les indemnités de fonction seront payées mensuellement et revalorisées automatiquement en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et la revalorisation de l'indice terminal de la fonction publique ;
- Que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Fonction	Qualité et Nom- Prénom	Indemnités mensuelles	Taux retenus
Maire	Régis LAGARDERE	1 155,06 €	28,10 %
1 <sup>er</sup> adjoint	Patrick PASQUALI	411,05 €	10,00 %
2 <sup>nd</sup> adjoint	Elizabeth TERRAIL	411,05 €	10,00 %

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
15	15	0	0	

**8. Délibération des délégations consenties par le conseil municipal au maire**

Monsieur le maire expose que les dispositions du CGCT (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité et pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le maire les délégations suivantes :

- 1° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites déterminées par le conseil municipal ;
- 2° Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
- 3° Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 4° Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 5° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

6° Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600,00 € ;

7° Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

8° Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

9° Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, dans les limites déterminées par le conseil municipal.

En cas d'absence ou d'empêchement du maire, ces délégations seront exercées par le premier adjoint.

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
15	15	0	0	

## 9. Désignation des délégués siégeant aux différents organismes

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée les dispositions de l'article L5211-8 du CGCT précisant que le mandat de délégués au sein d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) est lié à celui du conseil municipal qui les a désignés.

Les conseillers municipaux étant désormais installés, il invite ces derniers à procéder à l'élection des délégués pour les EPCI dont la commune est membre. En fonction de la répartition des sièges prévus dans les statuts de chacun de ces établissements et après avoir procédé au vote, ont été élus :

### **Syndicat « Territoire d'énergie Gers » :**

- 2 délégués : Messieurs Régis LAGARDERE et Benoît COUSTURIAN (titulaires)

### **Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SITCOM Est) :**

- 2 déléguées : Mesdames Françoise JACQUIN (titulaire) et Manon DUHO (suppléante)

### **Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (syndicat intercommunal à vocation unique) :**

- 2 délégués : Messieurs Patrick PASQUALI (titulaire) et Philippe NILLUS (suppléant)

### **Syndicat mixte des 3 vallées (SM3V / fourrière-refuge pour chiens et chats) :**

- 1 déléguée : Madame Claire RICHARDSON (titulaire) et Madame JACQUIN Françoise (suppléante)

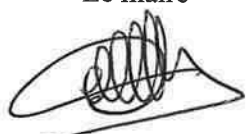
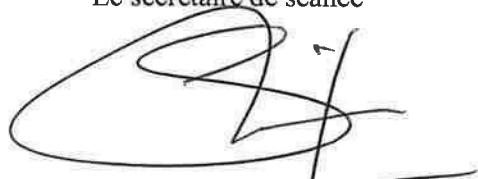
Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
15	15	0	0	

La séance est levée à 11 heures et 30 minutes.

Liste des délibérations prises lors de la séance du 21 mars 2026

Délibération n°4	Fixation du nombre d'adjoints
Délibération n°5	Délibération de fixation du taux des indemnités de fonction des élus
Délibération n°6	Délibération des délégations consenties par le conseil municipal au maire
Délibération n°7	Désignation des délégués siégeant aux différents organismes

<p>Le maire</p>  <p>Régis LAGARDERE</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Stéphane MCERIS</p>
--	--



## Séance du Conseil Municipal en date du 16 avril 2026

# LISTE DES DELIBERATIONS

---

Délibération n° 08	Vote des subventions aux associations pour 2026 <b>FINANCES LOCALES</b>	Approuvée
Délibération n° 09	Vote des taux des taxes directes locales 2026 <b>FINANCES LOCALES</b>	Approuvée
Délibération n° 10	Vote du budget primitif 2026 <b>FINANCES LOCALES</b>	Approuvée
Délibération n° 11	Délibération pour le compte 623 (fêtes et cérémonies) <b>FINANCES LOCALES</b>	Approuvée
Délibération n° 12	Délibération pour approbation du règlement budgétaire et financier (RBF) <b>FINANCES LOCALES</b>	Approuvée
Délibération n° 13	Délibération pour éteindre l'éclairage public à minuit <b>LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE</b>	Approuvée
Délibération n° 14	Délibération pour le SM3V pour avis sur l'adhésion d'une commune à la fourrière animale <b>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE</b>	Approuvée
Délibération n° 15	Désignation des membres à la commission communale des impôts directs (CCID) <b>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE</b>	Approuvée

Délibération n° 16 Désignation des membres à la commission de contrôle des listes électorales  
**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** Approuvée

Délibération n° 17 Désignation des membres pour les huit commissions au sein de la CCBL  
**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** Approuvée



# Tiramisu aux fruits rouges

## Ingrédients :

- 100 grammes de sucre
- 3 œufs
- 250 grammes de mascarpone
- 30 gâteaux boudoirs
- 600 grammes de fruits rouges (surgelés de préférence)
- Sirop de grenadine



## Étape 1:

Battez les jaunes d'œuf avec le sucre jusqu'à obtention d'un mélange moussieux. Ajoutez la mascarpone. Mélangez de nouveau.

## Étape 2:

Battez les blancs en neige. Incorporez-les délicatement à la préparation au mascarpone en soulevant la masse pour ne pas casser les blancs.

## Étape 3:

Prenez les fruits rouges encore surgelés et réservez 200 grammes pour la décoration. Mettez le reste dans un hachoir électrique et mixez le tout, ajoutez un petit filet de sirop de grenadine pour obtenir un mélange plus onctueux .

## Étape 4:

Passez au montage : versez du sirop de grenadine dans une assiette creuse et trempez vos gâteaux boudoir assez rapidement puis disposez-les dans un plat de votre choix, mettez une couche de fruits rouges mixés puis quelques fruits rouges entiers et enfin la crème de mascarpone, et ainsi de suite. Pour la dernière couche, étalez la crème de mascarpone, disposez quelques fruits rouges pour la décoration puis ajouter un peu de sirop de grenadine pour le final.

## Étape 5:

Mettez au congélateur trois heures a minima.

REGALEZ VOUS !!!!



En ces temps de novembre où nos pensées vont vers nos disparus, nous avons souhaité raviver le souvenir des Monfortois qui nous ont quittés depuis le début de ce siècle. En voici la liste déjà bien longue pour ces vingt-cinq années, nous y retrouvons des jeunes dont la douleur reste en nos cœurs et des anciens dont la mémoire nous manque.

Partis vivre ailleurs, des Monfortois de souche ont aussi choisi de revenir aux sources pour leur dernier repos.

### 2000

Suzanne CARRÈRE, née CATALAN, 79 ans, le 22 janvier  
Ferdinand ROIGER, 81 ans, le 3 avril  
Marie-Jeanne COUSTURIAN, née ESQUIRO, 88 ans, le 15 mai  
Marcel DAMIEN, 84 ans, le 20 juin  
Léonie GAUTHIER, née GIL, 88 ans, le 12 août  
Yvonne PORTA, née PORTA, 9 septembre  
Marcel TRAVERSE, 92 ans, le 6 octobre  
François PERUSIN, 92 ans, le 8 novembre  
Marie-Louise BROUSSE, née GRANIER, 91 ans, le 23 décembre

### 2001

Émilie CARLI, née POLÉS, 93 ans, le 2 janvier  
Denise MOMBRUN, née SOULIÉ, 93 ans, le 5 mars  
Louis VERGNE, 77 ans, le 8 novembre  
Laure ESTADAL, née SILHÈRES, 79 ans, le 15 novembre

### 2002

Jean-Claude GRAPTH, 49 ans, le 2 janvier  
Paulette VAILLANT, née SANIER, 89 ans, le 13 janvier  
Marguerite FAURE, née LARY, 89 ans, le 22 janvier  
Lucienne COUSTURIAN, née GAILLARD, 93 ans, le 1er février  
Roland GAUTHIER, 61 ans, le 28 avril  
Françoise AMELLER, née DELEPLANQUE, 52 ans, le 20 mars  
Jacques GATTI, 82 ans, le 1er octobre  
Emile NEVEU, 86 ans, le 9 décembre  
André BENQUET, 74 ans, le 24 décembre

### 2003

Agnès DUGARCIN, née JOUET, 86 ans, le 18 février  
Albert MONGE, 91 ans, le 26 février  
Marie-Louise BARRIERE, née FAUQUE, 90 ans, le 9 mars  
Aimé GOURGUES, 76 ans, le 15 avril  
Huguette GUIDICELLI, 84 ans, le 26 avril  
Simone CHERRIER, née CHAILLOU, 85 ans, le 29 mai  
Juliette ARMAND, 78 ans, le 15 septembre  
Angélo ARMAN, 81 ans, le 4 novembre  
Jeanne DALLES, née ARQUÉ, 82 ans, le 14 décembre

## 2004

Élie BORDES, 89 ans, le 5 janvier

René DOUAT, 98 ans, le 7 janvier

Marie Thérèse LÉONARD, 83 ans, le 18 janvier

Yves PIQUEMAL, 72 ans, le 3 février

François LAUZIN, 72 ans, le 14 avril

Henri CHEVALIER, 86 ans, le 20 avril

Yvette PEROZZO, le 28 mai

Odette VANCOILLIE, née GALINIER, 72 ans, le 16 juin

Gabrielle BOUÉ, née BUSQUET, 87 ans, le 27 juin

Etienne RICAUD, 77 ans, le 21 août

Angela MUNARETTO, née BIASOTTO, 91 ans, le 7 septembre

Xavier VINCENT, 78 ans, le 20 novembre

Pierre LALUBIE, 80 ans, le 21 décembre

## 2005

Eléonore PORTA, née MIRAILH, 95 ans, le 17 janvier

Maria SIMON, née DELBORD, le 23 février

Gérard DEPEYRIS, 64 ans, le 18 mars

Suzanne ARMENGOL, née ORTAL, 87 ans, le 31 mars

Albino SIST, 92 ans, le 20 avril

Juliette LAURIER, née BERDOS, 92 ans, le 16 mai

Gabrielle DELBEAU, née CANTALOUP, 93 ans, le 9 juin

Paméla YEBOHA, fille de Mme S. SABATHÉ, 27 ans, le 9 juillet

Paulette ROURE, 72 ans, le 21 juillet

René LADEVÈZE, le 24 septembre

Marguerite LÉONARD, née LESTRADE, le 21 octobre

Raphaël ROMERO, le 15 novembre

## 2006

Claire FOURNET, née MINGUET, 94 ans, le 6 avril

Marguerite BORDENEUVE, née SAUNIER, 86 ans le 25 mai

Louis LHOMME, 58 ans, le 16 août

Marie-Louise BORDES, née BARRIÈRE, 91 ans, le 25 octobre

Paul SABATHÉ, 87 ans, le 31 octobre

Emma SIST, 87 ans

## 2007

Bruno ZORZAN, 78 ans, le 15 avril

Didier PIS, 50 ans, le 15 juillet

Jeanine AUGUSTE, née DANJOY, 78 ans, le 18 juillet

Christian BARTHAS, 56 ans, le 18 juillet

Hubert MARSOLAN, 59 ans, le 4 août

Marcel FERREIRO, 90 ans, le 25 décembre

Eric BENSON, 76 ans, le 25 décembre

Raymond DOUILHAC, 90 ans, le 30 décembre

## 2008

Fernand CHERRIER, 92 ans, le 21 janvier  
Aimé MONGE, 86 ans, le 5 février  
Armeline NEVEU, née FOUGÈRES, 91 ans, le 16 février  
Piérina VINCI, née MESSINA, 86 ans, le 15 mars  
René DEPEYRIS, 90 ans, le 21 avril  
Louis BORDENEUVE, 95 ans, le 23 mai  
Lucienne FERREIRO, née DAMIEN, 86 ans, le 7 août  
Elsa SAINT-LU, 85 ans, le 7 août  
Guy LARRIBEAU, 96 ans, le 13 août  
Brigitte MOREL, 55 ans, le 17 octobre

## 2009

Inès MONGE, née PIQUEMAL, 82 ans, le 10 février  
Robert LAGARDÈRE, 76 ans, le 20 avril  
Robert VIGNEAU, 73 ans, le 21 juillet  
Irène ZANCONATO, née VIOTTO, 87 ans, le 22 juillet  
André SAINT-LU, 92 ans, le 27 août  
André SAINT-MARTIN, 81 ans, le 4 novembre  
Devisse VIDAL, née ESPÉRON, 90 ans, le 5 décembre  
Élise ROUCOLLE, née BIGOURDAN, 81 ans, le 31 décembre

## 2010

Denise SABATHÉ, née TAUPIAC, 87 ans  
Françoise CARMAUX, née LAROUSSE, 105 ans, le 22 mars  
Andrée JORDAN, née MAGNIÈRE, 66 ans, le 12 mai  
Thérèse ROIGER, née LARRIBEAU, 90 ans, le 24 mai  
Jean AUTOFAGE, 67 ans, le 20 juin  
Jacqueline MARSOLAN, née GATTI, 59 ans, le 29 juin  
Odette GOULARD, née CORON, 93 ans, le 16 novembre

## 2011

Stéphane VINCI, 99 ans, le 2 mars  
Jean Claude MONGE, 64 ans, le 23 mai  
Agnès LARRIBEAU, née GOURGUES, 88 ans, le 31 juillet

## 2012

Daniel VANCOILLIE, 54 ans, le 16 janvier  
Mauricette HOUSSIÈRES, le 28 janvier  
Élie MONTAUBRIC, 83 ans, le 2 mars  
Marthe ARGUENCE, née BUSQUET, le 14 avril  
Didier CARRÈRE, 89 ans, le 20 avril  
Jean-Marie PHILIPPE, 70 ans, le 6 juin  
Joëlle LESCURE, née BOES, 57 ans, le 23 juin  
Youri OSTASENKO-BOGDANOFF, 84 ans, le 2 août  
Gilles PASQUALI, 81 ans, le 18 septembre  
Marie-Louise SERRES, née LACOURT, 99 ans, le 8 octobre  
Catherine COLLIAUX, née DUPONT, 58 ans, le 31 octobre  
Guy AUGUSTE, 88 ans, le 12 novembre  
Georges MARÉS, 92 ans, le 20 décembre

## 2013

Osmín ROUCOLLE, 96 ans, le 22 avril

Josette MASSONNAT, née BACQUA, 73 ans, le 11 juin

Vincent BONNEBERGOGNE, 42 ans, le 25 juillet

Thierry BRIBET, 45 ans, le 22 septembre

Andréa ARMENGOL, née DESCOUSSE, 93 ans, le 12 décembre

## 2014

Armando BIANCHINI, 88 ans, le 11 mars

Jeanne MONGE, née GARIPUY, 100 ans, le 18 avril

Jean FASSERO, 99 ans, le 9 mai

Yvette DEPEYRIS, née FOURCADE, 95 ans, le 2 juin

Claude SAMSON, née LALANNE, 83 ans, le 15 juillet

Bérénice MARINELLO, 91 ans, le 9 octobre

Andrée LAFFITE, née VAISSIÈRES, 86 ans, le 5 novembre

Robert VAN LEEMPUT, 90 ans, le 24 novembre

Michel SEUBE, 77 ans, le 4 décembre

Marcel SOLLES, 95 ans, le 10 décembre

## 2015

Marie Louise CARRÈRE, née RANSAN, 95 ans, le 28 janvier

Marie-Thérèse MARÉS, née CARRÈRE, 88 ans, le 19 avril

Georges GARRIGOS, 81 ans, le 1er juin

Philippe de MALAFOSSE, le 26 juin

Bernard POMARES, 65 ans, le 1er octobre

Francis MARTIN, 61 ans, le 3 novembre

## 2016

Serge PORTA, 77 ans, le 2 janvier

Ada Antonia BIANCHINI, née SANDRO, 89 ans, le 10 janvier

Aimée MAZERET, 91 ans, le 17 janvier

Régine GESSE, née LALANNE, 78 ans, le 28 février

Robert NENGRES, 83 ans, le 2 juin

Roger LAURIER, 82 ans, le 6 juin

Guy BRUZAT, 75 ans, le 22 juin

Hubert SAMSON, en novembre

## 2017

Pierrine FAVOTTO, en janvier

Gisèle GOURGUES, en février

Mimie GOULARD, fin février

Monsieur MESSERLI, en avril

Madame DARMAGNAC, en juillet

Emma GOUDIN, le 21 août

Yvonne DAMIEN, le 18 septembre

Charlotte LALUBIE, le 27 octobre

Daniel STAQUET, le 21 novembre

Angelo MANZONI, le 28 novembre

## 2018

Fabienne VANN LEEMPUT, épouse VIDAL, le 13 mai  
Guy GARCIA, le 18 mai  
Maurice CARRÈRE, le 5 juin  
Didier SCHMITT, le 13 juin  
Jacques MONBRUN, le 2 juillet  
André ROUX, le 19 juillet  
Agnès MANZONI, veuve GATTI, le 6 septembre  
Marguerite SEUBE, le 18 septembre  
Marguerite GLAUCO, le 24 décembre

## 2019

Anne-Marie ARGUENCE, épouse RILLY, le 14 avril  
Alain LARCHERON, le 20 juin  
Robert LAFFONT, le 4 octobre  
Pierre LAFITTE, en octobre  
Christian ARMENGOL, le 5 novembre  
André TERRAIL, le 16 décembre

## 2020

Andrée MUNARETTO, épouse VERGNE, le 28 février  
Daniel MARINELLO, le 16 mars  
Pierre BONNEBERGOGNE, le 13 avril  
Monique BAUDUCO, épouse COUSTURIAN, début mai  
Yves VIGUÉ  
Josée CANNIZZO, épouse HUILLET  
Solange BORDES, épouse MARTIN, le 14 août  
Jacqueline PERUSIN, épouse CRISTANTE, le 28 septembre  
André HANRIOT, le 23 octobre  
Guy DESCLAUX, le 10 décembre  
Marcel COMMÈRE, le 17 décembre

## 2021

Monsieur l'abbé LABIA, le 1er mars  
Monique COURNOT, épouse VINCENT, le 14 avril  
Caroline DAZZAN, épouse LAPORTE, le 15 Mai  
Jeanine MORISSE, épouse MESSERLI, le 9 septembre  
Lucette DANJOY, le 15 décembre  
Monsieur SOUCAT

## 2022

Andrée DAYREM, le 21 janvier  
Henri Amerigo DUS, le 19 avril  
André PELLEGRIN, le 30 avril  
Arlette SERRES, épouse MAGNÉ, le 13 mai  
Gérard MERTENS, le 17 mai  
Patrick TAMARIT, le 24 mai  
Émilienne NEVEU, le 2 septembre  
Denis FAVOTTO, le 5 novembre  
Maurice LABOLLE, le 13 novembre  
Guy VIDAL, le 23 novembre

## 2023

Jean-Marie VIDAL, le 3 mars  
Sylvie BOYER, le 10 avril  
Roger LABOLLE, le 30 avril

## 2024

Alain DARDENNE, le 25 mai  
Jacques FOURNET, le 10 août

Nous nous excusons auprès des familles en cas d'oubli ou d'éventuelles erreurs.

Lorsque nous avons commencé ce travail de mémoire nous ne pensions pas que nous allions relever les noms de quelque 200 personnes.

Heureusement la population monfortoise se renouvelle et même augmente puisqu'au dernier recensement elle s'élevait à 515 personnes mais, compte tenu de cet état de fait, nous comprenons pourquoi les vieilles générations monfortoises disent parfois qu'elles trouvent plus de noms familiers au cimetière que de visages connus dans les rues.

Nous avons souhaité en savoir un peu plus sur l'âge auquel ces personnes nous ont quittées et il semblerait que la vie à Monfort soit loin de la vie tumultueuse et stressante des grandes villes et permette d'atteindre « un bel âge » car, sur les âges connus au décès, il a été calculé qu'une quarantaine de personnes avaient plus de 80 ans, qu'une autre quarantaine de personnes avaient plus de 90 ans et qu'il y avait 2 centenaires.

**Rappelons-nous cet axiome :**

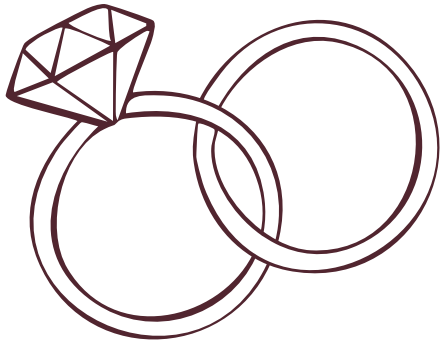
**« Un vieux qui meurt est une bibliothèque qui brûle »**



## Naissances



Noah DESPAX,  
né le 8 mai 2026 (parents : Mickael DESPAX et Élisabeth CADOURS)



## Mariages

NÉANT

## Décès

Jean-Bernard, Marie, Victor COUSTURIAN,  
décédé à Toulouse, le 7 février 2026



## **Informations** **diverses**

### **Horaires d'ouverture de la mairie au public**

05 62 06 83 26

**mairie@monfort.fr**

Lundi, mardi et vendredi, de 8 H 30 à 12 H 15,

Mercredi, de 8 H 00 à 11 H 45.

[www.monfort.fr](http://www.monfort.fr)

### **Horaires d'ouverture de l'agence postale communale**

(05 62 06 83 00)

du lundi au samedi, de 9 H 45 à 12 H 15.

### **Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale**

Le mercredi et le samedi, de 10 H 30 à 11 H 30.

### **Ramassage des déchets verts**

Le lundi matin (avant 11 H)

en sac, fagots noués, coupés à 1,50 mètre.

Pour tout autre déchet, la déchetterie de Mauvezin

est gratuite et ouverte du mardi au vendredi,

de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H 30,

et le samedi, de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.

